



COORDINATION SUD

ELECTIONS 2022

Manifeste

pour la

Solidarité Internationale

« Coordination SUD milite et fédère pour un monde et une humanité sans pauvretés, sans inégalités et sans injustices. Les élections représentent une opportunité de hisser les ambitions de la France pour un monde de solidarité »
Olivier BRUYERON, Président

DES DÉFIS NATIONAUX ET GLOBAUX TOUJOURS PLUS CONNECTÉS

Aujourd'hui toute action nationale a des impacts sur les populations, les territoires et les économies du monde entier. Et réciproquement.

Les inégalités sont multiples et interdépendantes. La crise Covid a mis de nouveau en lumière cette interdépendance et l'importance des inégalités. Aujourd'hui, les femmes reçoivent 35 % des revenus du travail dans le monde contre 65 % pour les hommes. Les 50% les plus pauvres de la planète génèrent 5 tonnes de CO2 par habitant quand les 1% les plus riches en produisent 89 tonnes.

Pour la première fois depuis deux décennies, l'extrême pauvreté a augmenté, obligeant environ 100 millions de personnes supplémentaires à vivre avec moins de 1,90 dollar par jour. La moitié des personnes pauvres sont des enfants et environ 70 % des personnes pauvres âgées de plus de 15 ans ne sont jamais allées à l'école. Enfin, aujourd'hui, 274 millions de personnes relèvent de l'action humanitaire et 41 milliards de dollars sont nécessaires pour soutenir les 183 millions de personnes parmi les plus démunies dans 63 pays. **Et il ne reste que 8 années pour respecter les objectifs de développement durable (ODD)** et « ne laisser personne de côté ».

La France doit prendre sa part de responsabilité. La loi du 4 août 2021 **relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales** est un cadre affichant des ambitions en termes tant de croissance de l'Aide Publique française au Développement (APD) que de qualité de sa mise en œuvre. Cette même loi est un prérequis pour que les personnes vulnérables soient placées au centre de l'action internationale de la France et pour répondre ainsi aux besoins d'aujourd'hui des pays les plus fragiles tout en anticipant leurs enjeux de demain.

Par ces deux demandes, Coordination SUD entend faire de la Loi un outil pertinent de réponse aux enjeux sanitaires, sociaux, économiques, environnementaux et politiques et à leurs interdépendances.

[1] CHANCEL L., PIKETTY T., SAEZ E., ZUCMAN G., (2022), Rapport sur les inégalités mondiales 2022, [Disponible ici](#)

[2] MAHLER DG., YONZAN N., LAKNER C., ANDRES AGUILAR WU H., (2021), Updated estimates of the impact of COVID-19 on global poverty: Turning the corner on the pandemic in 2021? Banque mondiale, [Disponible ici](#)

[3] OCHA, (2021), Global Humanitarian Overview 2022, [Disponible ici](#)

2 DEMANDES

1

METTRE EN ŒUVRE LA LOI DE DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE ET ALLER AU-DELÀ

RENFORCER LE PARTENARIAT ET LA CO-CONSTRUCTION DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE

2

8 ENGAGEMENTS

Les crises actuelles nécessitent des investissements sans précédent.

La loi d'août 2021 s'appuie sur les ODD, les Droits Humains, l'Accord de Paris sur le climat et le Droit international Humanitaire, afin de répondre aux besoins des populations des pays les moins avancés. **Parce que les crises actuelles impactent en premier lieu les populations les plus vulnérables**, en particulier lorsqu'elles subissent des discriminations basées sur leur origine, leur classe sociale, leur identité de genre, leur âge, leur état de santé, leur orientation sexuelle, leurs convictions religieuses, etc., **la priorité donnée à la lutte contre les inégalités doit donc devenir une réalité.** Pour garantir la mise en œuvre effective de cette loi et de ses objectifs,

LA PRÉSIDENTE / LE PRÉSIDENT ÉLU-E DOIT S'ENGAGER À :

- 1. INITIER UNE PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE DE L'APD POUR ATTEINDRE 0,7% de la richesse nationale (RNB) dès 2025 avec maintien de cette même programmation au-delà pour assurer un renouvellement des ambitions à horizon 2030 ;**
- 2. RENFORCER LA PART DE DONS POUR LA PORTER À HAUTEUR DE 85% DE L'APD.** Les prêts représentent une proportion trop importante de l'APD française et ne sont pas appropriés au soutien des pays les plus pauvres et aux investissements indispensables dans les services sociaux de base;
- 3. ALLOUER 50% DE L'APD AUX PAYS LES MOINS AVANCÉS ET AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE,** qui sont à renforcer en priorité ;
- 4. ALLOUER 85 % DES VOLUMES D'APD AYANT POUR OBJECTIF PRINCIPAL OU SIGNIFICATIF L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES ET 20% COMME OBJECTIF PRINCIPAL** afin que les projets soient sensibles aux besoins spécifiques des femmes, adolescentes et filles, en cohérence avec la diplomatie féministe.

Pour que ces progrès soient effectifs et que les organisations de solidarité internationale aient accès aux personnes les plus vulnérables,

LA PRÉSIDENTE / LE PRÉSIDENT ÉLU-E DOIT AUSSI S'ENGAGER À :

- 5. PROTÉGER ET ÉTENDRE L'ESPACE HUMANITAIRE,** via une diplomatie humanitaire active promouvant le respect du DIH et les principes humanitaires ;
- 6. FAVORISER UN ALLÈGEMENT DES PROCÉDURES PESANT SUR LES ORGANISATIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE.**

Il est essentiel de **renforcer la participation effective des citoyennes et citoyens**, dont les plus vulnérables, et des bénéficiaires de l'aide.

Face aux enjeux cruciaux pour la planète et les sociétés en France et à l'international, et au-delà du seul cadre législatif, **la société civile ainsi que les citoyens et les citoyennes demandent des solutions inclusives, pragmatiques et collectives.**

Reconnaître le travail des organisations de la société civile (OSC) et les initiatives des citoyens et des citoyennes, **c'est reconnaître leur légitimité**, la pertinence du choix de leurs projets, de leurs partenaires, leur capacité d'adaptation aux besoins locaux, **gage de qualité des actions.**

Coordination SUD **demande un renforcement du droit d'initiative des OSC de solidarité internationale** ; atout indispensable d'adhésion à la politique publique et au **renforcement du dialogue**, de la co-construction et la mise en œuvre conjointe de la politique de développement avec ces mêmes organisations.

Pour cela, il faut aussi **traduire cette reconnaissance dans les moyens alloués** aux initiatives portées par les OSC de solidarité internationale.

Aujourd'hui, les OSC françaises œuvrant pour la solidarité internationale ne bénéficient que de 6,7% de l'aide au développement quand la **moyenne des pays membres du comité d'aide au développement de l'OCDE dépasse les 15%.**

Pour garantir la reconnaissance effective et le plein exercice de ce droit d'initiative des OSC de solidarité internationale,

LA PRÉSIDENTE / LE PRÉSIDENT ÉLU-E DOIT AUSSI S'ENGAGER À GARANTIR QUE :

- 7. 2 MDS € DE L'APD TRANSITENT PAR LES OSC DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE EN 2027 ;**
- 8. 70% DE L'APD TRANSITANT PAR LES OSC FINANCENT DES PROJETS À LEUR INITIATIVE.** Ce financement est capital pour répondre aux enjeux sectoriels et transversaux de solidarité internationale comme le genre, les jeunes, le climat et la protection de l'environnement.

Des centaines d'acteurs et d'actrices engagé.e.s

Coordination SUD est la plateforme nationale des ONG françaises d'action humanitaire, de développement et de solidarité internationale. Elle rassemble, aujourd'hui, six collectifs d'ONG (CLONG-Volontariat, CNAJEP, Coordination Humanitaire et Développement, CRID, FORIM, Groupe initiatives) et 179 organisations membres regroupant plus de 20 000 personnes salariées et des centaines de milliers de bénévoles. Ces organisations mènent des actions humanitaires d'urgence, d'aide au développement, de protection de l'environnement et de la biodiversité, de défense des droits humains auprès des populations défavorisées en France et à l'international ou encore d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale.

Coordination SUD assure quatre missions pour :

- Défendre et promouvoir les ONG françaises de solidarité internationale et garantir un environnement favorable à leurs expressions et à leurs actions,
- Appuyer et renforcer les organisations associatives de droit français de solidarité internationale,
- Nourrir et influencer les politiques françaises d'action humanitaire, de développement et de solidarité internationale par la production de positions communes fondées sur l'expertise de ses membres et leur promotion auprès des institutions publiques et privées, en France, en Europe et dans le monde,
- Veiller et analyser les évolutions des enjeux de solidarité internationale et du secteur associatif dédié.

Contact

Arnaud Merle d'Aubigné

Chargé de mission Analyse et plaidoyer

merledaubigne@coordinationsud.org

+33 1 44 72 84 55 • +33 7 71 91 10 64



Coordination SUD - 14, passage Dubail - 75010 PARIS

+33 1 44 72 93 72 - sud@coordinationsud.org

www.coordinationsud.org / [@coordinationsud](https://twitter.com/coordinationsud)